

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

SPORTS

Arrêté du 2 novembre 2021 portant agrément de la Fédération de voitures radio commandées

NOR : SPOV2132877A

La ministre déléguée auprès du ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, chargée des sports,
Vu le code du sport, notamment ses articles L. 131-8, R. 131-3, R. 131-4 et R. 131-6,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'agrément prévu à l'article L. 131-8 du code du sport susvisé est accordé à l'association qui a
présenté un dossier d'agrément conformément à l'article R. 131-3 du code du sport et qui est mentionnée ci-après :

Fédération de voitures radio commandées, dont le siège social est situé Centre Hoche 3, 5, rue Condorcet,
à Juvisy-sur-Orge (91260).

Art. 2. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 2 novembre 2021.

Pour la ministre et par délégation :

*La cheffe de service,
adjointe au directeur des sports,*
L. VAGNIER